## Conservatoire de Rouen

## Année 2018-2019 - GRILLE TARIFAIRE

Frais de dossier		
<ul> <li>Elèves en cursus horaires aménagés</li> </ul>	90€	
- Elèves en cursus horaires traditionnels	30€	
Droit de partition	12€	
Sauf pour les élèves danseurs et comédiens		
Mise à disposition d'instrument (sous réserve des disponibilités)		
Rouennais	10€/mois	
Non rouennais	15€/mois	

MONTANT ANNUEL DES TARIFS							
-		Elèves en cursus HA, TMD, ETC	Elèves en cursus HT				
	QF	Toutes origines géographiques	Rouennais	Métropolitain	Hors Rouen et Métropole		
Tarif A	Inférieur à 515	-	60€				
Cursus complet (musique ou	516 à 625	-	115€	700€			
danse) en 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycle	625 à 850	-	165€				
	851 à 1150	-	250€				
	1151 à 1600	-	310€				
	1601 à 2309	-	390€				
	Supérieur à 2309	-	480€				
Tarif B	Inférieur à 515	-	70€	70€			
Cursus complet (musique ou	516 à 625	-	130€	130€			
danse) en 3 <sup>ème</sup> cycle	625 à 850	-	180€	180€			
	851 à 1150	=	275€	275€	770€		
	1151 à 1600	-	345€	345€			
	1601 à 2309	-	430€	430€			
	Supérieur à 2309	-	530€	530€			
Tarif C	Inférieur à 515	-	80€	80€			
Cursus complet (musique, danse	516 à 625	-	145€	145€			
ou théâtre) en cycle	625 à 850	-	200€	200€			
d'orientation professionnelle	851 à 1150	-	305€	305€			
(COP)	1151 à 1600	-	380€	380€	850€		
	1601 à 2309	-	475€	475€			
	Supérieur à 2309	-	585€	585€			
	·						
Tarif D	Inférieur à 515		30€				
Cursus en cycle initial de théâtre	516 à 625	1	58€				
•	625 à 850	1	83€				
Ou discipline supplémentaire en	851 à 1150	1	125€	350€			
dehors du cursus ou pratique	1151 à 1600	1	155€				
collective seule (orchestre,	1601 à 2309	1	195€	1			
chœurs, ensembles)	Supérieur à 2309	1	240€				
Licence d'interprète Master de composition En partenariat avec l'Université de Rouen		Exonération des dro	pits au Conserva	atoire			

## Conditions particulières

- La détermination du quotient familial se fait uniquement sur présentation de justificatif. Sans production de justificatif, les familles se voient appliquer le tarif de la tranche la plus haute.
- Le tarif rouennais ou métropolitain n'est applicable qu'aux seuls élèves justifiant leur domiciliation avant l'édition de la facture des droits annuels. Les élèves métropolitains à partir du 3eme cycle bénéficient d'un tarif spécifique en raison de la participation financière de la Métropole comme soutien aux enseignements des élèves en cycles supérieurs au Conservatoire.
- Le tarif D rouennais s'applique aux auditeurs libres, aux élèves justifiant d'une inscription dans un établissement du réseau DEMR (CRD de Dieppe, Grand et Petit Couronne, Evreux, Le Havre), aux professeurs de l'établissement.
- Une dégressivité de 20% s'applique à partir du 2ème enfant pour les élèves rouennais et/ou en cursus HA et TMD

## Règlement des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont annuels et payables soit en une seule fois pas chèque ou espèces, soit mensuellement par prélèvement automatique.